Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/2048

16.10.2025

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2025/2048 DE LA COMMISSION

du 10 octobre 2025

octroyant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «3025» conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 44, paragraphe 5, premier alinéa,

considérant ce qui suit:

(1) Le 14 juillet 2017, la société Schuelke & Mayr GmbH a présenté à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) nº 528/2012, une demande d'autorisation de l'Union d'une famille de produits biocides dénommée «3025», relevant des types de produits 2 et 4 tels que décrits à l'annexe V dudit règlement, en fournissant une confirmation écrite que l'autorité compétente des Pays-Bas avait accepté d'évaluer la demande. Ladite demande a été enregistrée dans le registre des produits biocides sous le numéro BC-NX032401-23.

(2) Les substances actives contenues dans la famille de produits «3025» sont le C(M)IT/MIT (3:1) et le glutaraldéhyde, qui figurent sur la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) nº 528/2012 pour les types de produits 2 et 4.

(3) Le 11 septembre 2024, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du règlement (UE) nº 528/2012, l'autorité compétente d'évaluation a transmis à l'Agence un rapport d'évaluation et les conclusions de son évaluation.

(4) Le 19 mars 2025, conformément à l'article 44, paragraphe 3, du règlement (UE) nº 528/2012, l'Agence a soumis à la Commission son avis ([2]), le projet de résumé des caractéristiques des produits biocides (ci-après le «RCP») appartenant à la famille «3025» et le rapport final d'évaluation de cette famille de produits biocides.

(5) Dans cet avis, l'Agence conclut que la famille de produits «3025» répond à la définition de «famille de produits biocides» figurant à l'article 3, paragraphe 1, point s), du règlement (UE) nº 528/2012, qu'elle peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union conformément à l'article 42, paragraphe 1, dudit règlement et que, sous réserve du respect du projet de RCP, elle remplit les conditions fixées à l'article 19, paragraphe 6, dudit règlement.

(6) Le glutaraldéhyde répond aux critères de classification en tant que substance pouvant entraîner une sensibilisation respiratoire telle que définie à la section 3.4.1.1 de l'annexe I du règlement (CE) nº 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil ([3]). Par conséquent, cette substance active remplit les conditions pour être considérée comme une substance dont la substitution est envisagée conformément à l'article 10, paragraphe 1, point b), du règlement (UE) nº 528/2012 et l'autorité compétente d'évaluation a procédé à une évaluation comparative de la famille de produits biocides conformément à l'article 23, paragraphe 1, dudit règlement. Aucune solution de substitution n'a pu être mise en évidence lors de cette évaluation comparative, la diversité chimique ayant été jugée insuffisante pour remplacer la famille de produits «3025». Par conséquent, il convient d'autoriser la famille de produits biocides pour une période n'excédant pas cinq ans, conformément à l'article 23, paragraphe 6, du règlement (UE) nº 528/2012.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Avis de l'Agence du 27 février 2025 concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «3025» (ECHA/BPC/464/2025), https://echa.europa.eu/fr/opinions-on-union-authorisation (en anglais uniquement).

([3]) Règlement (CE) nº 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) nº 1907/2006 (JO L 353 du 31.12.2008, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2008/1272/oj).

(7) Le 8 avril 2025, l'Agence a transmis à la Commission le projet de RCP dans toutes les langues officielles de l'Union, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) nº 528/2012.

(8) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère qu'il est dès lors approprié d'accorder une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «3025».

(9) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est accordée, sous le numéro EU-0034603-0000, à la société Schuelke & Mayr GmbH pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides «3025» conformément au résumé des caractéristiques des produits biocides figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 5 novembre 2025 au 30 septembre 2030.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 10 octobre 2025.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

3025

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro d'autorisation: EU-0034603-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0034603-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Nom de famille**

Nom	3025

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Schuelke & Mayr GmbH
	Adresse	Robert-Koch-Str. 2 22851 Norderstedt DE
Numéro de l'autorisation	EU-0034603-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0034603-0000	
Date de l'autorisation	5 novembre 2025	
Date d'expiration de l'autorisation	30 septembre 2030	

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	Schülke & Mayr GmbH
Adresse du fabricant	Robert-Koch-Strasse 2 22851 Norderstedt Allemagne

Emplacement des sites de fabrication	Schülke & Mayr GmbH Robert-Koch-Strasse 2 22851 Norderstedt Allemagne

Nom du fabricant	Vink Chemicals GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Eichenhöhe 29 21255 Kakenstorf Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Vink Chemicals GmbH & Co. KG Eichenhöhe 29 21255 Kakenstorf Allemagne

Nom du fabricant	Vink Chemicals Memmingen GmbH
Adresse du fabricant	Luitpoldstrasse 32 87700 Memmingen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Vink Chemicals Memmingen GmbH Luitpoldstrasse 32 87700 Memmingen Allemagne

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Glutaraldehyde
Nom du fabricant	Union Carbide Corporation
Adresse du fabricant	Route 25 25112 Institute, West Virginia États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	Union Carbide Corporation Route 25 25112 Institute, West Virginia États-Unis d'Amérique

Substance active	Glutaraldehyde
Nom du fabricant	BASF SE
Adresse du fabricant	Carl-Bosch-Strasse 38 67056 Ludwigshafen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	BASF SE Carl-Bosch-Strasse 38 67056 Ludwigshafen Allemagne

Substance active	C(M)IT/MIT (3:1)
Nom du fabricant	Dow Chemical Company Ltd. Tyneside Works
Adresse du fabricant	Ellison Street – Tyne & Wear NE32 3DJ Jarrow Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Dow Chemical Company Ltd. Tyneside Works Ellison Street – Tyne & Wear NE32 3DJ Jarrow Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Substance active	C(M)IT/MIT (3:1)
Nom du fabricant	Jiangsu FOPIA Chemicals Co. Ltd
Adresse du fabricant	Touzeng Village 224555 Binhuai Town, Binhai County, Yancheng City, Jiangsu Chine
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu FOPIA Chemicals Co. Ltd Touzeng Village 224555 Binhuai Town, Binhai County, Yancheng City, Jiangsu Chine

Substance active	C(M)IT/MIT (3:1)
Nom du fabricant	Dalian Bio-Chem Company Limited
Adresse du fabricant	No. 32 Wuwu Road, 11th Floor, Anda Business Mansion, Zhongshan District 116001 Dalian, Liaoning Chine
Emplacement des sites de fabrication	Dalian Bio-Chem Company Limited site 1 No.325 Shunle Street, Lvshun Development Zone, 116052 Dalian, Liaoning Chine Dalian Bio-Chem Company Limited Dalian Songmudao Chemical Industry Zone, Puwan New District 116308 Dalian, Liaoning Chine

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Glutaraldehyde	1,5-pentanedial	Substance active	111-30-8	203-856-5	10-10 % (p/p)
C(M)IT/MIT (3:1)	Reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2h-isothiazol-3-one and 2-methyl-2h-isothiazol-3-one (3:1)	Substance active	55965-84-9		0,28-0,28 % (p/p)
Alcools en C8-C10, éthoxylés, propoxylés		Substance non active	68603-25-8		0,5-10 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION — MÉTA-RCP

Chapitre 1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Méta-RCP: méta-RCP 1 — 3025

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Glutaraldehyde	1,5-pentanedial	Substance active	111-30-8	203-856-5	10-10 % (p/p)
C(M)IT/MIT (3:1)	Reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2h-isothiazol-3-one and 2-methyl-2h-isothiazol-3-one (3:1)	Substance active	55965-84-9		0,28-0,28 % (p/p)
Alcools en C8-C10, éthoxylés, propoxylés		Substance non active	68603-25-8		10-10 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H332: Nocif par inhalation. H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P284: [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment au savon et à l'eau. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321: Traitement spécifique requis (voir les instructions sur cette étiquette) P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

	P391: Recueillir le produit répandu. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef. P342 + P311: En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P501: Éliminer le contenu dans une usine de traitement des déchets agréée. P501: Éliminer le récipient dans une usine de traitement des déchets agréée.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Utilisation n° 1-1: désinfection de surfaces dans des zones de production industrielle, immersion et circulation (NEP) (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: levures Nom commun: virus Nom commun: champignons Nom commun: bactéries Nom commun: virus envelopés
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle par immersion, désinfection d'équipements et de conteneurs par immersion dans une dilution aqueuse du produit, et par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfection de surfaces par immersion et circulation (NEP) Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Utilisation à la température ambiante dans des conditions propres. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés: 1 % (v/v), 15 minutes; 2 % (v/v), 5 minutes; Levures: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons (immersion): 1 % (v/v), 60 min; 2 % (v/v), 30 minutes; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Immersion: jusqu'à 180 litres par bain de désinfection Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour Fréquence d'application (immersion): 1 fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD)(polyéthylène haute densité) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV (grand récipient pour vrac) de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure en acier)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

Immersion:

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Immerger complètement l'équipement dans la solution de travail pendant le temps de contact spécifié. Le bain de désinfection ne peut être utilisé qu'une seule fois.

NEP:

Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Pour l'immersion:

Application: aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

Pour les applications de NEP:

Application: système clos; aucun EPI n'est requis.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Utilisation nº 1-2: désinfection de surfaces dans des zones de production industrielle d'aliments et d'aliments pour animaux, circulation (NEP) (TP 4)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: bactéries Nom commun: levures Nom commun: champignons Nom commun: virus Nom commun: virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle d'aliments et d'aliments pour animaux par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: désinfection de surfaces par circulation (NEP) Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Utilisation à la température ambiante dans des conditions propres. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries, levures et virus enveloppés: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons: 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure en acier)

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

NEP: Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

Rincer les tuyaux/machines avec de l'eau potable après application.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Application: système clos; aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Utilisation nº 1-4: désinfection de surfaces dans des zones de production industrielle, essuyage, nettoyage à la serpillère, immersion et circulation (TPT 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: bactéries Nom commun: levures Nom commun: champignons Nom commun: virus Nom commun: virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle par essuyage de surfaces de travail, machines, équipements, ustensiles etc., par nettoyage à la serpillère de sols et de parois, par immersion, désinfection d'équipements et de conteneurs par immersion dans une dilution aqueuse du produit, et par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfection de surfaces par essuyage, nettoyage à la serpillère, immersion et NEP Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Essuyage et nettoyage à la serpillère: 40 ml/m^2. Utilisation à la température ambiante dans des conditions propres. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés: 1 % (v/v), 15 minutes; 2 % (v/v), 5 minutes. Levures: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons: (nettoyage à la serpillère, essuyage et immersion): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 30 minutes; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Immersion: jusqu'à 180 litres par bain de désinfection

	Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour Fréquence d'application (essuyage, nettoyage à la serpillère, immersion): 1 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure en acier)

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

Essuyage et nettoyage à la serpillère:

À la fin du poste de travail, la solution de travail est préparée en dosant la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Tremper un chiffon sec propre ou une serpillère dans la solution de travail fraîchement préparée et essuyer ou nettoyer à la serpillère la surface jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Immersion:

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Immerger complètement l'équipement dans la solution de travail pendant le temps de contact spécifié. Le bain de désinfection ne peut être utilisé qu'une seule fois.

NEP:

Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Pour l'essuyage:

Dans les salles de petite taille: ≤ à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Pour le nettoyage à la serpillère:

Dans les salles de petite taille: ≤ à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 2 % est utilisée.

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation à 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 1 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≥ 1,5 % est utilisée.

Pour l'immersion:

Application: aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

Pour les applications de NEP:

Application: système clos; aucun EPI n'est requis.

La mesure de contrôle d'exposition secondaire suivante s'applique à toutes les méthodes d'application:

L'EPI recommandé pour l'utilisateur doit également être porté par les personnes travaillant à proximité du lieu d'application ou pouvant être exposées au produit biocide.

Les utilisateurs professionnels doivent s'assurer qu'aucune personne n'est présente dans la zone de traitement pendant l'application. Si des personnes sont dans l'obligation d'être présentes, les utilisateurs doivent s'assurer qu'elles portent le même EPI qu'eux.

La salle doit être scellée et l'accès interdit après la désinfection. Il doit être indiqué qu'un processus de ventilation après désinfection est en cours (information des autres travailleurs).

L'accès est uniquement autorisé lorsque la concentration dans l'air de la substance active est passée en dessous de la valeur de référence (Inhalation à la concentration sans effet nocif de 0,0106 mg/m^3).

Les personnes non protégées doivent se tenir à distance des zones traitées jusqu'au séchage des surfaces.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 4

Utilisation nº 1-7: désinfection de surfaces dans des zones de productions industrielles, essuyage, nettoyage à la serpillère, immersion et circulation (NEP) propres et sales (PTP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: bactéries Nom commun: levures Nom commun: champignons Nom commun: virus Nom commun: virus enveloppés

Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle par essuyage de surfaces de travail, machines, équipements, ustensiles etc., par nettoyage à la serpillère de sols et de parois, par immersion, désinfection d'équipements et de conteneurs par immersion dans une dilution aqueuse du produit, et par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfection de surfaces par essuyage, nettoyage à la serpillère, immersion et NEP Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Essuyage et nettoyage à la serpillère: 40 ml/m^2. Utilisation à la température ambiante. Désinfection avec nettoyage préalable: Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés:1 % (v/v), 15 minutes; 2 % (v/v), 5 minutes. Levures: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons (nettoyage à la serpillère, essuyage et immersion): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 30 minutes; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Désinfection sans nettoyage préalable: Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés (nettoyage à la serpillère, essuyage et immersion): 0,5 % (v/v), 2 heures; 1 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes; Bactéries et virus enveloppés (NEP): 0,5 % (v/v), 30 minutes; 1 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes. Levures: 0,5 % (v/v), 2 heures; 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes. Champignons (nettoyage à la serpillère, essuyage et immersion): 1 % (v/v), 2 heures; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 3 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Immersion: jusqu'à 180 litres par bain de désinfection Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour Fréquence d'application (essuyage, nettoyage à la serpillère, immersion): 1 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure en acier)

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la désinfection avec un nettoyage préalable: nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

Essuyage et nettoyage à la serpillère:

À la fin du poste de travail, la solution de travail est préparée en dosant la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Tremper un chiffon sec propre ou une serpillère dans la solution de travail fraîchement préparée et essuyer ou nettoyer à la serpillère la surface jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Immersion:

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Immerger complètement l'équipement dans la solution de travail pendant le temps de contact spécifié. Le bain de désinfection ne peut être utilisé qu'une seule fois.

NEP:

Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Pour l'essuyage:

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Pour le nettoyage à la serpillère:

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 2 % est utilisée.

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation à 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 1 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≥ 1,5 % est utilisée.

Pour l'immersion:

Application: aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

Pour les applications de NEP:

Application: système clos; aucun EPI n'est requis.

La mesure de contrôle d'exposition secondaire suivante s'applique à toutes les méthodes d'application:

L'EPI recommandé pour l'utilisateur doit également être porté par les personnes travaillant à proximité du lieu d'application ou pouvant être exposées au produit biocide.

Les utilisateurs professionnels doivent s'assurer qu'aucune personne n'est présente dans la zone de traitement pendant l'application. Si des personnes sont dans l'obligation d'être présentes, les utilisateurs doivent s'assurer qu'elles portent le même EPI qu'eux.

La salle doit être scellée et l'accès interdit après la désinfection. Il doit être indiqué qu'un processus de ventilation après désinfection est en cours (information des autres travailleurs).

L'accès est uniquement autorisé lorsque la concentration dans l'air de la substance active est passée en dessous de la valeur de référence (Inhalation à la concentration sans effet nocif de 0,0106 mg/m^3).

Les personnes non protégées doivent se tenir à distance des zones traitées jusqu'au séchage des surfaces.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.5. **Description de l'utilisation**

Tableau 5

Utilisation nº 1-8: désinfection de surfaces dans des zones de production industrielle, essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion et circulation (NEP) (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: bactéries Nom commun: levures Nom commun: champignons Nom commun: virus Nom commun: virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle par essuyage de surfaces de travail, machines, équipements, ustensiles etc., par nettoyage à la serpillère de sols et de parois, par pulvérisation (réservoirs), par immersion, désinfection d'équipements et de conteneurs par immersion dans une dilution aqueuse du produit, et par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfection de surfaces par essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion et NEP Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Essuyage, nettoyage à la serpillère et pulvérisation: 40 ml/m^2. Utilisation à la température ambiante dans des conditions propres. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés: 1 % (v/v), 15 minutes; 2 % (v/v), 5 minutes. Levures: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons (nettoyage à la serpillère, essuyage, pulvérisation et immersion): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 30 minutes; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Immersion: jusqu'à 180 litres par bain de désinfection

	Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour Fréquence d'application (essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion): 1 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure d'en acier)

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

Essuyage et nettoyage à la serpillère:

À la fin du poste de travail, la solution de travail est préparée en dosant la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur/une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Tremper un chiffon sec propre/une serpillère dans la solution de travail fraîchement préparée et essuyer/nettoyer à la serpillère la surface jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Pulvérisation (réservoirs):

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur/une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. La solution de travail est pulvérisée sur la surface interne des réservoirs en utilisant un appareil de pulvérisation jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Immersion:

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur/une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Immerger complètement l'équipement dans la solution de travail pendant le temps de contact spécifié. Le bain de désinfection ne peut être utilisé qu'une seule fois.

NEP:

Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Pour l'essuyage:

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Pour le nettoyage à la serpillère:

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 2 % est utilisée.

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation à 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 1 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≥ 1 % est utilisée.

Pour la pulvérisation dans des réservoirs:

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation < 1 % est utilisée.

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 20 (EN 12942 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation à 1 %-2 % sont utilisés

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 40 (EN 12942 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation à 3 % sont utilisés.

Pour l'immersion:

Application: aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

Pour les applications de NEP:

Application: système clos; aucun EPI n'est requis.

La mesure de contrôle d'exposition secondaire suivante s'applique à toutes les méthodes d'application:

L'EPI recommandé pour l'utilisateur doit également être porté par les personnes travaillant à proximité du lieu d'application ou pouvant être exposées au produit biocide.

Les utilisateurs professionnels doivent s'assurer qu'aucune personne n'est présente dans la zone de traitement pendant l'application. Si des personnes sont dans l'obligation d'être présentes, les utilisateurs doivent s'assurer qu'elles portent le même EPI qu'eux.

La salle doit être scellée et l'accès interdit après la désinfection. Il doit être indiqué qu'un processus de ventilation après désinfection est en cours (information des autres travailleurs).

L'accès est uniquement autorisé lorsque la concentration dans l'air de la substance active est passée en dessous de la valeur de référence (Inhalation à la concentration sans effet nocif de 0,0106 mg/m^3).

Les personnes non protégées doivent se tenir à distance des zones traitées jusqu'au séchage des surfaces.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.6. **Description de l'utilisation**

Tableau 6

Utilisation nº 1-11: désinfection de surfaces dans des zones de production industrielle, essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion et circulation (NEP) propres et sales (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: bactéries Nom commun: levures Nom commun: champignons Nom commun: virus Nom commun: virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle par essuyage de surfaces de travail, machines, équipements, ustensiles etc., par nettoyage à la serpillère de sols et de parois, par pulvérisation (réservoirs), par immersion, désinfection d'équipements et de conteneurs par immersion dans une dilution aqueuse du produit, et par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfection de surfaces par essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion et NEP Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Essuyage, nettoyage à la serpillère et pulvérisation: 40 ml/m^2. Utilisation à la température ambiante. Désinfection avec nettoyage préalable. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés: 1 % (v/v), 15 minutes; 2 % (v/v), 5 minutes. Levures: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons (nettoyage à la serpillère, essuyage, pulvérisation et immersion): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 30 minutes; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Désinfection sans nettoyage préalable. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés (nettoyage à la serpillère, essuyage, pulvérisation et immersion): 0,5 % (v/v), 2 heures; 1 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes; Bactéries et virus enveloppés (NEP): 0,5 % (v/v), 30 minutes; 1 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes. Levures: 0,5 % (v/v), 2 heures; 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes. Champignons (nettoyage à la serpillère, essuyage, pulvérisation et immersion): 1 % (v/v), 2 heures; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 3 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Immersion: jusqu'à 180 litres par bain de désinfection Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour Fréquence d'application (essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion): 1 fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure en acier)

4.6.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la désinfection avec un nettoyage préalable: nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

Essuyage et nettoyage à la serpillère:

À la fin du poste de travail, la solution de travail est préparée en dosant la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur/une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Tremper un chiffon sec propre/une serpillère dans la solution de travail fraîchement préparée et essuyer/nettoyer à la serpillère la surface jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Pulvérisation (réservoirs):

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur/une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. La solution de travail est pulvérisée sur la surface interne des réservoirs en utilisant un appareil de pulvérisation jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Immersion:

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur/une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Immerger complètement l'équipement dans la solution de travail pendant le temps de contact spécifié. Le bain de désinfection ne peut être utilisé qu'une seule fois.

NEP:

Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

4.6.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Pour l'essuyage:

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Pour le nettoyage à la serpillère:

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 2 % est utilisée.

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941) si une dilution d'utilisation à 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 1 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≥ 1 % est utilisée.

Pour la pulvérisation dans des réservoirs:

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation < 1 % est utilisée.

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 20 (EN 12942 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation à 1 %-2 % sont utilisés.

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 40 (EN 12942 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation à 3 % sont utilisés.

Pour l'immersion:

Application: aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

Pour les applications de NEP:

Application: système clos; aucun EPI n'est requis.

La mesure de contrôle d'exposition secondaire suivante s'applique à toutes les méthodes d'application:

L'EPI recommandé pour l'utilisateur doit également être porté par les personnes travaillant à proximité du lieu d'application ou pouvant être exposées au produit biocide.

Les utilisateurs professionnels doivent s'assurer qu'aucune personne n'est présente dans la zone de traitement pendant l'application. Si des personnes sont dans l'obligation d'être présentes, les utilisateurs doivent s'assurer qu'elles portent le même EPI qu'eux.

La salle doit être scellée et l'accès interdit après la désinfection. Il doit être indiqué qu'un processus de ventilation après désinfection est en cours (information des autres travailleurs).

L'accès est uniquement autorisé lorsque la concentration dans l'air de la substance active est passée en dessous de la valeur de référence (Inhalation à la concentration sans effet nocif de 0,0106 mg/m^3).

Les personnes non protégées doivent se tenir à distance des zones traitées jusqu'au séchage des surfaces.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.7. **Description de l'utilisation**

Tableau 7

Utilisation n° 1-12: désinfection de surfaces dans des zones de production industrielle d'aliments et d'aliments pour animaux, circulation (NEP) propres et sales (TP 4)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: bactéries Nom commun: levures Nom commun: champignons Nom commun: virus Nom commun: virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: désinfection de surfaces par circulation (NEP) Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Utilisation à la température ambiante. Désinfection avec nettoyage préalable. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries, levures et virus enveloppés: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons: 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Désinfection sans nettoyage préalable. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries, levures et virus enveloppés: 3 % (v/v), 5 minutes. Champignons: 3 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure en acier)

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la désinfection avec un nettoyage préalable: nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

Rincer les tuyaux/machines avec de l'eau potable après application.

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Application: système clos; aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1

5.1. **Consignes d'utilisation**

Veuillez voir les instructions spécifiques à l'utilisateur pour l'utilisation. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures d'atténuation de gestion des risques spécifiques à l'utilisateur.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Caractéristiques des effets directs ou indirects probables

Nocif par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Précautions

Éviter de respirer les vapeurs.

Précautions environnementales: Éviter tout rejet dans l'environnement.

Instructions de premiers secours

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Émission des eaux usées vers l'usine de retraitement et rejet final du liquide purifié dans la station d'épuration des eaux usées (STP). Émission vers les eaux de surface, le sol et les eaux souterraines par la station d'épuration des eaux usées.

Élimination du contenu/contenant: Éliminer le contenu/récipient dans une usine de traitement des déchets agréée.

Élimination des déchets et des résidus conformément aux exigences des autorités locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités

Exigences concernant les zones de stockage et les contenants: Stocker à une température ne dépassant pas 40 °C dans le récipient d'origine.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage: Conserver à l'abri de la chaleur. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conseils sur le stockage commun: Ne pas stocker à proximité d'aliments, de boissons et d'aliments pour animaux.

Durée de conservation: 24 mois.

Conditions à éviter: Protéger contre le gel, la chaleur et le lumière du soleil.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les titres complets des normes EN indiqués dans la rubrique 4.2 «Mesures d'atténuation de gestion des risques» sont:

EN ISO 374 — Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN ISO 166 — Protection individuelle de l'œil — Spécifications

EN 13034 — Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides — Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (Équipement de type 6)

EN ISO 12941 — Appareils de protection respiratoire — Appareils filtrants à ventilation assistée avec interface respiratoire à ajustement lâche — Exigences, essais, marquage

EN 12942 — Appareils de protection respiratoire — Appareils filtrants à ventilation assistée avec masques complets, demi-masques ou quarts de masques — Exigences, essais, marquage

Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, du 5.5.1998, p. 11).

En ce qui concerne la ou les «Catégorie(s) d'utilisateurs» remarquer que les professionnels (y compris les utilisateurs industriels) désignent les professionnels formés si la législation nationale l'exige.

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	buraton 3025	Marché: UE
	buraton GA	Marché: UE
	disinfectant GA	Marché: UE
	concentrate GA	Marché: UE
	system CIP GA	Marché: UE
	power CIP GA	Marché: UE
	industry CIP GA	Marché: UE
	Anlagen CIP GA	Marché: UE
	arcana GA cip	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0034603-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Glutaraldehyde	1,5-pentanedial	Substance active	111-30-8	203-856-5	10 % (p/p)
C(M)IT/MIT (3:1)	Reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2h-isothiazol-3-one and 2-methyl-2h-isothiazol-3-one (3:1)	Substance active	55965-84-9		0,28 % (p/p)
Alcools en C8-C10, éthoxylés, propoxylés		Substance non active	68603-25-8		10 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	perform classic concentrate GA	Marché: UE
	perform sterile concentrate GA	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0034603-0002 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Glutaraldehyde	1,5-pentanedial	Substance active	111-30-8	203-856-5	10 % (p/p)
C(M)IT/MIT (3:1)	Reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2h-isothiazol-3-one and 2-methyl-2h-isothiazol-3-one (3:1)	Substance active	55965-84-9		0,28 % (p/p)
Alcools en C8-C10, éthoxylés, propoxylés		Substance non active	68603-25-8		10 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	grotanol 3025	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0034603-0003 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Glutaraldehyde	1,5-pentanedial	Substance active	111-30-8	203-856-5	10 % (p/p)
C(M)IT/MIT (3:1)	Reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2h-isothiazol-3-one and 2-methyl-2h-isothiazol-3-one (3:1)	Substance active	55965-84-9		0,28 % (p/p)

Alcools en C8-C10, éthoxylés, propoxylés		Substance non active	68603-25-8		10 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Méta-RCP: méta-RCP 2 — parmetol SL 60

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Glutaraldehyde	1,5-pentanedial	Substance active	111-30-8	203-856-5	10-10 % (p/p)
C(M)IT/MIT (3:1)	Reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2h-isothiazol-3-one and 2-methyl-2h-isothiazol-3-one (3:1)	Substance active	55965-84-9		0,28-0,28 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	H332: Nocif par inhalation. H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P284: [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment au savon et à l'eau. P321: Traitement spécifique requis (voir les instructions sur cette étiquette) P312: Appeler un centre antipoison CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391: Recueillir le produit répandu. P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P342 + P311: En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu dans une usine de traitement des déchets agréée. P501: Éliminer le récipient dans une usine de traitement des déchets agréée.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Utilisation n° 2-8: désinfection de surfaces dans des zones de production industrielle, essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion et circulation (PTP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: bactéries Nom commun: levures Nom commun: champignons Nom commun: virus Nom commun: virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle par essuyage de surfaces de travail, machines, équipements, ustensiles etc., par nettoyage à la serpillère de sols et de parois, par pulvérisation (réservoirs), par immersion, désinfection d'équipements et de conteneurs par immersion dans une dilution aqueuse du produit, et par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfection de surfaces par essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion et NEP Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: essuyage, nettoyage à la serpillère et pulvérisation: 40 ml/m^2. Utilisation à la température ambiante dans des conditions propres. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés: 1 % (v/v), 15 minutes; 2 % (v/v), 5 minutes. Levures: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons (nettoyage à la serpillère, essuyage, pulvérisation et immersion): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 30 minutes; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Immersion: jusqu'à 180 litres par bain de désinfection Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour Fréquence d'application (essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion): 1 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure en acier)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

Essuyage et nettoyage à la serpillère:

À la fin du poste de travail, la solution de travail est préparée en dosant la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Tremper un chiffon sec propre ou une serpillère dans la solution de travail fraîchement préparée et essuyer ou nettoyer à la serpillère la surface jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Pulvérisation (réservoirs):

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. La solution de travail est pulvérisée sur la surface interne en utilisant un appareil de pulvérisation jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Immersion:

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Immerger complètement l'équipement dans la solution de travail pendant le temps de contact spécifié. Le bain de désinfection ne peut être utilisé qu'une seule fois.

NEP:

Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Pour l'essuyage:

Dans les salles de petite taille: ≤ à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Pour le nettoyage à la serpillère:

Dans les salles de petite taille: ≤ à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 2 % est utilisée.

Dans les salles de petite taille: ≤ à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation à 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 1 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > à 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≥ 1 % est utilisée.

Pour la pulvérisation dans des réservoirs:

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation < 1 % est utilisée.

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 20 (EN 12942 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation à 1 %-2 % sont utilisés.

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 40 (EN 12942 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation à 3 % sont utilisés.

Pour l'immersion:

Application: aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

Pour les applications de NEP:

Application: système clos; aucun EPI n'est requis.

La mesure de contrôle d'exposition secondaire suivante s'applique à toutes les méthodes d'application:

L'EPI recommandé pour l'utilisateur doit également être porté par les personnes travaillant à proximité du lieu d'application ou pouvant être exposées au produit biocide.

Les utilisateurs professionnels doivent s'assurer qu'aucune personne n'est présente dans la zone de traitement pendant l'application. Si des personnes sont dans l'obligation d'être présentes, les utilisateurs doivent s'assurer qu'elles portent le même EPI qu'eux.

La salle doit être scellée et l'accès interdit après la désinfection. Il doit être indiqué qu'un processus de ventilation après désinfection est en cours (information des autres travailleurs).

L'accès est uniquement autorisé lorsque la concentration dans l'air de la substance active est passée en dessous de la valeur de référence (Inhalation à la concentration sans effet nocif de 0,0106 mg/m^3).

Les personnes non protégées doivent se tenir à distance des zones traitées jusqu'au séchage des surfaces.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Utilisation n° 2-11: désinfection de surfaces dans des zones de production industrielle, essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion et circulation (NEP) propres et sales (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	s.o.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: bactéries Nom commun: levures Nom commun: champignons Nom commun: virus Nom commun: virus enveloppés

Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Désinfection de surfaces non poreuses dures dans des zones de production industrielle par essuyage de surfaces de travail, machines, équipements, ustensiles etc., par nettoyage à la serpillère de sols et de parois, par pulvérisation (réservoirs), par immersion, désinfection d'équipements et de conteneurs par immersion dans une dilution aqueuse du produit, et par circulation (nettoyage en place, NEP), désinfection de surfaces internes de tuyaux, réservoirs, remplisseuses, mélangeurs et autres machines.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Désinfection de surfaces par essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion et NEP Description détaillée: s.o.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: essuyage, nettoyage à la serpillère et pulvérisation: 40 ml/m^2. Utilisation à la température ambiante. Désinfection avec nettoyage préalable. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés: 1 % (v/v), 15 minutes; 2 % (v/v), 5 minutes. Levures: 1 % (v/v), 15 minutes. Champignons (nettoyage à la serpillère, essuyage, pulvérisation et immersion): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 30 minutes; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Désinfection sans nettoyage préalable. Utiliser le produit avec la dilution et le temps de contact suivants: Bactéries et virus enveloppés (nettoyage à la serpillère, essuyage, pulvérisation et immersion): 0,5 % (v/v), 2 heures; 1 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes; Bactéries et virus enveloppés (NEP): 1 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes. Levures: 1 % (v/v), 60 minutes; 2 % (v/v), 15 minutes; 3 % (v/v), 5 minutes. Champignons (nettoyage à la serpillère, essuyage, pulvérisation et immersion): 1 % (v/v), 2 heures; Champignons (NEP): 1 % (v/v), 60 minutes; 3 % (v/v), 15 minutes. Virus: 3 % (v/v), 60 minutes. Immersion: jusqu'à 180 litres par bain de désinfection Nombre et fréquence des applications: Fréquence d'application (NEP): 2 fois par jour Fréquence d'application (essuyage, nettoyage à la serpillère, pulvérisation, immersion): 1 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels Professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 5 à 30 litres (PEHD) Fût de 200 litres (PEHD) Conteneur GRV de 500 à 1 000 litres (PEHD, incorporé dans une structure en acier)

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Pour la désinfection avec un nettoyage préalable: nettoyer et rincer soigneusement la surface. Sécher la surface avant d'appliquer le produit de désinfection.

Essuyage et nettoyage à la serpillère:

À la fin du poste de travail, la solution de travail est préparée en dosant la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Tremper un chiffon sec propre ou une serpillère dans la solution de travail fraîchement préparée et essuyer ou nettoyer à la serpillère la surface jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Pulvérisation (réservoirs):

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur/une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. La solution de travail est pulvérisée sur la surface interne en utilisant une lance de nettoyage standard (à une distance d'approximativement 1,5 mètres de la surface) jusqu'à ce qu'elle soit complètement mouillée. Maintenir la surface humide et laisser prendre effet pendant le temps de contact spécifié.

Immersion:

La solution de travail est préparée par dosage de la quantité requise du produit dans de l'eau. Cette opération est effectuée manuellement en utilisant une taille d'emballage appropriée ou en utilisant un verre doseur ou une pompe à bidon pour obtenir une dilution correcte dans l'eau en vue de l'activité requise. Immerger complètement l'équipement dans la solution de travail pendant le temps de contact spécifié. Le bain de désinfection ne peut être utilisé qu'une seule fois.

NEP:

Les quantités requises de produit et d'eau sont pompées dans le système clos par un système de dosage automatique jusqu'à atteindre la concentration finale requise pour l'activité respective. Le volume de produit nécessaire à la désinfection de la surface dépend de la taille du système clos. Faire circuler la solution de travail dans le système clos pendant le temps de contact spécifié.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Pendant la manipulation du produit non dilué: Porter des gants de protection (par ex. en caoutchouc butyle) conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalente, des vêtements de protection (combinaison) (type 6, EN 13034 ou équivalente) et une protection oculaire/faciale (EN 166 ou équivalente) et un équipement de protection respiratoire (EPR) avec le facteur de protection assigné (FPA de 10) (EN 12941 ou équivalente).

Pour l'essuyage:

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 3 % est utilisée.

Pour le nettoyage à la serpillère:

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 2 % est utilisée.

Dans les salles de petite taille: ≤ 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation à 3 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≤ 1 % est utilisée.

Dans les salles de grande taille: > 80 m^3, porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) si une dilution d'utilisation ≥ 1 % est utilisée.

Pour la pulvérisation dans des réservoirs:

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 10 (EN 12941 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation < 1 % est utilisée.

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 20 (EN 12942 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation à 1 %-2 % sont utilisés.

Porter des gants (EN 374 ou équivalente), une combinaison (type 6, EN 13034 ou équivalente) et un EPR avec un FPA de 40 (EN 12942 ou équivalente) lorsque des produits avec une dilution d'utilisation à 3 % sont utilisés.

Pour l'immersion:

Application: aucun équipement de protection individuelle (EPI) n'est requis.

Pour les applications de NEP:

Application: système clos; aucun EPI n'est requis.

La mesure de contrôle d'exposition secondaire suivante s'applique à toutes les méthodes d'application:

L'EPI recommandé pour l'utilisateur doit également être porté par les personnes travaillant à proximité du lieu d'application ou pouvant être exposées au produit biocide.

Les utilisateurs professionnels doivent s'assurer qu'aucune personne n'est présente dans la zone de traitement pendant l'application. Si des personnes sont dans l'obligation d'être présentes, les utilisateurs doivent s'assurer qu'elles portent le même EPI qu'eux.

La salle doit être scellée et l'accès interdit après la désinfection. Il doit être indiqué qu'un processus de ventilation après désinfection est en cours (information des autres travailleurs).

L'accès est uniquement autorisé lorsque la concentration dans l'air de la substance active est passée en dessous de la valeur de référence (Inhalation à la concentration sans effet nocif de 0,0106 mg/m^3).

Les personnes non protégées doivent se tenir à distance des zones traitées jusqu'au séchage des surfaces.

En ce qui concerne l'équipement de protection individuelle figurant dans cette rubrique, celui-ci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Se référer à la rubrique 6 pour les références complètes à cette loi et aux normes européennes.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2

5.1. **Consignes d'utilisation**

Veuillez voir les consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques à l'utilisation.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Caractéristiques des effets directs ou indirects probables

Nocif par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Précautions

Éviter de respirer les vapeurs.

Précautions environnementales: Ne pas déverser dans les eaux de surface.

Instructions de premiers secours

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Émission des eaux usées vers l'usine de retraitement et rejet final du liquide purifié dans la station d'épuration des eaux usées (STP). Émission vers les eaux de surface, le sol et les eaux souterraines par la station d'épuration des eaux usées.

Éliminer le contenu/récipient dans une usine de traitement des déchets agréée.

Élimination des déchets et des résidus conformément aux exigences des autorités locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités

Exigences concernant les zones de stockage et les contenants: Stocker à une température ne dépassant pas 40 °C dans le récipient d'origine.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage: Conserver à l'abri de la chaleur. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conseils sur le stockage commun: Ne pas stocker à proximité d'aliments, de boissons et d'aliments pour animaux.

Durée de conservation: 24 mois.

Conditions à éviter: Protéger contre le gel, la chaleur et le lumière du soleil.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les titres complets des normes EN indiqués dans la rubrique 4.2 «Mesures de gestion des risques» sont:

EN ISO 374 — Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes

EN ISO 166 — Protection individuelle de l'œil — Spécifications

EN 13034 — Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides — Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (Équipement de type 6)

EN ISO 12941 — Appareils de protection respiratoire — Appareils filtrants à ventilation assistée avec interface respiratoire à ajustement lâche — Exigences, essais, marquage

EN 12942 — Appareils de protection respiratoire — Appareils filtrants à ventilation assistée avec masques complets, demi-masques ou quarts de masques — Exigences, essais, marquage

Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11).

En ce qui concerne la ou les «Catégorie(s) d'utilisateurs» remarquer que les professionnels (y compris les utilisateurs industriels) désignent les professionnels formés si la législation nationale l'exige.

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			parmetol SL 60	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0034603-0004 1-2		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Glutaraldehyde	1,5-pentanedial	Substance active	111-30-8	203-856-5	10 % (p/p)
C(M)IT/MIT (3:1)	Reaction mass of 5-chloro-2-methyl-2h-isothiazol-3-one and 2-methyl-2h-isothiazol-3-one (3:1)	Substance active	55965-84-9		0,28 % (p/p)